



## Aide aux petites entreprises : déposez votre dossier au « Fonds Résilience Ile-de-France et collectivités »

Le Fonds Résilience est une aide aux entreprises initiée par la Région Ile-de-France et la Banque des territoires. Il a pour but d'aider à relancer l'activité des TPE/PME franciliennes dans les 6 prochains mois et financer le coût des adaptations indispensables à leur reprise d'activité. Plaine Vallée se mobilise en faveur des entreprises de son territoire et participe à ce dispositif en débloquant une enveloppe de 200 000 euros.

**Au total, 70 collectivités franciliennes contribuent au fonds résilience, qui atteint au total 100 millions d'euros.**

Ce dispositif s'adresse aux entreprises de 0 à 20 salariés (commerçants, artisans, professions libérales, ...), dont les besoins financiers ne peuvent être satisfaits par les dispositifs en place. L'objectif est de répondre rapidement à leurs besoins de trésorerie pour permettre ainsi la relance de leur activité économique de manière pérenne.

Il s'agit d'une avance remboursable à taux zéro, d'un montant variable en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise, des besoins et des capacités de remboursement.

Les entreprises peuvent déposer leur dossier sur une plateforme unique jusqu'au 31 octobre 2020.

Nos partenaires de la Fabrique à Entreprendre Plaine Vallée, les associations Adie, Réseau Entreprendre, Initiative95, Dynactive et les chambres consulaires (CCI Val d'Oise et Chambre des Métiers) sont fortement mobilisés pour accompagner et parrainer les entrepreneurs rencontrant des difficultés. De nombreux dispositifs d'aide sont débloqués, notamment pour aider à la digitalisation des commerces.

**Pour + d'information contactez Loïc ALLAIN au 06 78 95 37 86 ou par mail : [fonds-resilience@agglo-plainevallee.fr](mailto:fonds-resilience@agglo-plainevallee.fr)**

Pour [accéder à la plateforme](#)